

# Rémunération des agents contractuels de droit public

TO0041RENT

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, [gaelle.ducher@adiaj.org](mailto:gaelle.ducher@adiaj.org)) ou Julien (01 53 39 14 24, [julien.laudat@adiaj.org](mailto:julien.laudat@adiaj.org)) pour réaliser cette formation en INTRA.

## Objectifs

Permettre d'appréhender les différents éléments constitutifs de la rémunération des agents contractuels

### Public Visé

Agents des services de la paie ou ayant à traiter de la rémunération des agents • Agents des services de la paie ou ayant à traiter de la rémunération des agents contractuels de la fonction publique territoriale (hors assistants familiaux et assistants

### Pré Requis

Avoir suivi le stage "Rémunération" ou justifier de connaissances de la rémunération de niveau débutant

## Objectifs pédagogiques

Appréhender les différents éléments constitutifs de la rémunération des agents contractuels

## Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports de connaissances théoriques
- Cas pratiques
- Echanges autour des questions/réponses
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur
- 

## Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire, expert en rémunération des agents publics

## Parcours pédagogique

### • Rémunération des agents contractuels de droit public

- Rappel des différents éléments de rémunération :
  - . Eléments obligatoires comme le traitement de base, l'indemnité de résidence, le supplément familial de traitement
  - . Eléments facultatifs comme les primes et indemnités, les avantages en nature, ou exclus comme la NBI.
- Détermination du niveau de rémunération au recrutement et modalités de revalorisation (Notion d'entretien professionnel)
- Examen des différentes cotisations et contributions du régime général
- Situations pouvant entraîner ou entraînant la variation de la rémunération des agents contractuels de droit public :
  - . Situations communes ou similaires aux agents titulaires comme le temps partiel, l'absence de service fait, la grève...
  - . Congés rémunérés et non rémunérés
  - . Congés pour indisponibilité physique, protection statutaire, indemnités journalières et subrogation
- Fin du contrat, indemnité de congés payés, période de préavis et indemnité de licenciement

### • Rémunération des agents contractuels de droit privé

- Particularités de la rémunération des contrats aidés, apprentis et autres contrats de droit privé

Point complet sur la paie des contractuels

## Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

**Modalités d'évaluation :** Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
- **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

**Attestations de la formation :** Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

## Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

### Durée

**7.00** Heures  
1 Jour

### Effectif

De 6 à 14 Personnes

### Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	<b>680.00</b>
Inter Adhérent (Par personne) :	<b>640.00</b>



Contactez-nous !

Julien LAUDAT  
Responsable formation

Tél. : 0153391424  
Mail : julien.laudat@adiaj.org